

Modification du tarif du DIU « Conseil en phytothérapie et aromathérapie » des facultés du corps de Santé.

## Conseil d'administration du 5 novembre 2018

### Délibération 2018/11/CA-096

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;*


*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;*

*Vu l'avis favorable de la CFVU du 16 octobre 2018 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers augmentent le tarif du DIU « Conseil en phytothérapie et aromathérapie » des facultés du Corps de Santé de 1 100 € à 1 400 €.**

Toulouse, le 5 novembre 2018  
Le Président,



  
Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36

Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 25

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0